

Fiche 3.3 : Comment mesurer le niveau de la délinquance ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : On précisera que la délinquance n'est qu'une forme particulière de déviance : celle qui fait l'objet d'une sanction pénale. On s'intéressera aux modes de construction des statistiques produites par la police et la justice. On confrontera ces données avec celles que révèlent les enquêtes de victimation.

NOTIONS : Chiffre noir de la délinquance, enquête de victimation.

SAVOIRS DE REFERENCE SUR LE THEME

Le chiffre noir de la délinquance

La délinquance correspond aux actes punis pénalement (crimes et délits) ; elle est donc un sous-ensemble de la déviance. La mesure du niveau de délinquance reste tributaire de la manière de fonctionner des institutions de contrôle social (tolérance vis-à-vis de certains délits, activité plus ou moins intense des services de police) ainsi que de l'attitude des victimes dans un contexte socioculturel donné. Tous les délits ne sont pas également visibles dans le temps et dans l'espace : certains crimes, comme le viol, ont longtemps été fortement sous-estimés parce que les victimes portaient rarement plainte ; dans l'espace privé, des actes délictueux peuvent être tenus secrets par les victimes ou leurs proches et restent aujourd'hui encore mal connus (violences conjugales, maltraitance des enfants) ; la méconnaissance d'actes légalement répréhensibles peut aussi tenir à des raisons culturelles (excision des filles, par exemple). *A contrario*, le nombre des délits connus peut augmenter parce que les victimes ont personnellement intérêt à déposer une plainte pour obtenir une indemnisation par les sociétés d'assurances dans les cas de vols ou de dégradations de biens en particulier.

La différence entre la criminalité réelle et sa mesure par les services de police et de justice correspond au chiffre noir de la délinquance. Une estimation de la valeur de ce dernier peut résulter des enquêtes de victimation ainsi que d'enquêtes sur la délinquance autodéclarée. Ces dernières peuvent elles-mêmes donner lieu à une surestimation de la délinquance.

Le mode de construction des statistiques produites par la police et la justice

La production de données globalisées sur l'évolution de la délinquance est l'objet de critiques parce que sont amalgamées de multiples variétés d'actes délinquants, lesquels sont pour certains en hausse, pour d'autres en diminution ; on peut agréger ainsi différents types d'atteintes aux personnes (assassinats, viols, coups et blessures, violences verbales), ou aux biens (cambriolages, vols avec effraction, vols de voitures, escroqueries), ou encore d'autres infractions (toxicomanie, absence de papiers en règle, fraude fiscale, etc.)

Ces données sont dépendantes de l'intensité des poursuites et des actes enregistrés (plainte ou main-courante par exemple), c'est-à-dire de ce qui fait l'objet d'une procédure judiciaire ; or les forces de police ne verbalisent pas tout ce dont elles ont connaissance et n'ont pas connaissance de toutes les infractions commises. De nombreuses infractions à la loi pénale ne parviennent pas non plus à la connaissance des institutions chargées de les réprimer en raison du choix de la

victime de ne pas porter plainte pour différentes raisons (règlements de comptes entre délinquants, victimes en situation irrégulière, violences conjugales, etc.)

Les enquêtes de victimation.

L'enquête de victimation ne concerne que les infractions dont sont victimes les particuliers. La victimation est déclinée en deux catégories : les atteintes aux personnes et les atteintes aux biens. La technique d'enquête est assez simple dans son principe : on interroge un échantillon représentatif de personnes sur les infractions dont elles ont été victimes.

L'enquête de victimation est une réponse des sciences sociales aux limites des statistiques produites par diverses instances pénales (statistiques policières, judiciaires, pénitentiaires). Les enquêtes de victimation visent plusieurs objectifs : elles permettent d'évaluer l'importance de certains types de délinquance à partir des déclarations des victimes à l'enquêteur, de décrire les réactions des victimes, de mesurer le taux de plainte selon les infractions et de rendre compte de son évolution. Au-delà de la collecte de données statistiques, ces enquêtes apportent une meilleure connaissance des caractéristiques socio-démographiques des victimes et de l'importance des préjudices subis, qu'ils soient matériels ou psychologiques. Mais elles ont aussi des limites, en particulier lorsqu'il n'y pas de victime identifiable suite à une infraction (trafic de stupéfiants, faux papiers ou absence de papiers, fraude fiscale, corruption passive, par exemple).

L'étude « Cadre de vie et sécurité », réalisée en partenariat avec L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) par l'INSEE est consacrée à la victimation et au sentiment d'insécurité des Français. Un rapport annuel, comportant des données statistiques est publié sur le site de l'Institut National des Hautes Etudes et de la Justice (<http://www.inhesj.fr>). Le CESDIP (Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales) produit également des résultats d'enquêtes de victimation.

RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

Activité 1 : L'évolution des différentes formes de délinquance

Finalité : mesurer l'évolution dans le temps de la délinquance sur les biens et les personnes à partir des données administratives (état 4001) et d'une enquête de victimation ; rechercher les raisons qui expliquent convergences et divergences entre les deux séries statistiques.

Étapes et ressources préconisées :

- Comparer les mesures de l'évolution de la délinquance à partir de modes d'enregistrement dont les objectifs et les méthodologies sont différents.
- Mettre à jour les différences d'objectifs et de méthode ; conclure.

[On pourra utiliser certains graphiques figurant dans l'article de Zauberman P. et alii, « L'acteur et la mesure. Le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes », *Revue française de sociologie*, 2009, volume 50, (pages 31 à 62) ainsi que les indications méthodologiques fournies sur les modes de comptage dans l'état « 4001 » et les enquêtes de victimation.]

Activité 2 : Les problèmes d'interprétation des statistiques de police et de gendarmerie

Finalité : permettre aux élèves de saisir les difficultés d'interprétation sociologique liées à l'analyse secondaire de données administratives qui ont été élaborées autant pour évaluer l'activité des services de police et de gendarmerie que pour mesurer la criminalité réelle.

Étapes et ressources préconisées :

- Faire découvrir aux élèves ce que mesure et ce que ne mesure pas « l'état 4001 » élaboré à partir des enregistrements effectués par les services de police et gendarmerie.

On pourra partir de l'étude d'extraits du document « L'outil statistique des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie (état 4001) : généralités et limites » *Rapport annuel 2005*, OND/INHES, de mars 2006

Voir <http://www.jeanpierrecrochet.fr/documents/ond.pdf>,

On trouvera par ailleurs une recension des problèmes d'interprétation posés par « l'état 4001 » dans l'ouvrage de Bauer et alii, *Statistiques criminelles et enquêtes de victimation*, (pages 44 à 52).

On pourra aussi utiliser deux courts documents vidéo, libres de droits, proposés par L. Mucchielli : <http://www.laviedesidees.fr/Dechiffrer-la-violence.html> (vidéo de 3'40) : « Que signifient les chiffres de la délinquance ? » (interview de Laurent Mucchielli) ; - <http://www.laviedesidees.fr/Dechiffrer-la-violence.html#quest3> : (vidéo de 7') « Comment produit-on des chiffres de la délinquance ? »

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Bauer A., Rizk C., Soullez C., *Statistiques criminelles et enquêtes de victimation*, PUF, collection Que sais-je ? (2011).

[On pourra notamment y trouver des informations précises sur la construction et les limites des statistiques policières et judiciaires (ch. 2, pages 36 à 42) ainsi qu'une analyse des enquêtes de victimation (définition, passation, objectifs, limites (ch. 3 pages 68 à 76).]

Mucchielli L., « Les techniques et les enjeux de la mesure de la délinquance », *Savoir agir*, 2010, http://www.laurent-mucchielli.org/public/La_mesure_de_la_delinquance_-_Savoir_Agir.pdf

[Article accessible en ligne gratuitement qui fait le point de manière très didactique sur les différents modes de comptage et d'enregistrement des crimes et délits ; certains passages sont tout à fait utilisables avec les élèves]

Robert P., *Sociologie du crime*, La Découverte collection Repères (2002).

[Ouvrage à la fois dense et complet sur la sociologie criminelle. L'auteur montre que le mot crime ne mesure pas les mêmes réalités dans le temps et dans l'espace. Il questionne trois actes qui doivent être successivement pris en compte pour analyser la criminalité : l'établissement de la règle de droit qui est lié à la fois à la rationalité du droit et à la nécessité de répondre à une demande sociale de droit répressif dans un environnement donné (pages 15 à 38) ; l'effectivité de l'incrimination qui dépend de la distance/proximité entre la règle de droit d'une part et les règles informelles et les mœurs d'autre part (pages 39 à 56) ; l'usage fait de la règle juridique par les victimes, mais aussi par les professionnels qui dépend largement des mœurs et de leur évolution (pages 91 à 108).]

Bibliographie complémentaire

Mucchielli L., *Crimes et sécurité, l'état des savoirs*, La Découverte, 2002.

Robert P. et alii, « Les enquêtes de victimation et la connaissance de la délinquance », *Bulletin de méthodologie sociologique*, octobre 2003, <http://bms.revues.org/index272.html>

Zauberman P. et alii, « L'acteur et la mesure. Le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes », *Revue française de sociologie*, 2009, volume 50, pages 31 à 62.

Site du CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales), <http://www.cesdip.fr/> et plus particulièrement l'article « Mesurer les cambriolages en France : enquêtes de victimation et statistiques de police depuis le milieu des années 1980 », mars 2011, http://www.cesdip.fr/IMG/pdf/QP_03_2011.pdf

La criminalité en France, rapport de l'observatoire de la délinquance et des réponses pénales 2010, http://www.inhesj.fr/fichiers/ondrp/rapport_annuel/synthese-rapport-2010.pdf.